

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

de l'étude d'impact du dossier de permis de construire
n° PC 09206021 1375 pour le projet de construction de 190 logements
au 16 avenue Galilée au Plessis-Robinson

Conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, le dossier relatif au permis de construire n° PC 09206021 1375 pour la construction de 190 logements au 16 avenue Galilée au Plessis-Robinson, complété de l'étude d'impact et ses annexes, de l'avis de l'autorité environnementale, du mémoire en réponse, est mis à la disposition du public **du 21 octobre 2022 à 8h30 au 21 novembre 2022 à 17h**, avant approbation.

La mise à disposition est organisée par la Commune du Plessis-Robinson, autorité compétente pour délivrer le permis de construire : Centre Administratif Municipal – 3 place de la Mairie – 92350 Le Plessis-Robinson (01.46.01.44.23 – urbanisme@plessis-robinson.com).

L'ensemble du dossier sera consultable selon les modalités suivantes :

- au service de l'Urbanisme - 3 place de la Mairie 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (Centre Administratif Municipal) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
- sur le site internet <http://construction-190logements-plessis-robinson.miseadispotion.net> ;
- via un lien internet depuis le site internet de la ville du Plessis-Robinson (www.plessis-robinson.com - rubrique Service Urbanisme) ;
- depuis un poste informatique situé au service de l'Urbanisme du Plessis-Robinson.

Le public pourra faire ses observations :

- sur un registre à feuillets non mobiles, au service de l'Urbanisme du Plessis-Robinson aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé hébergé sur le site internet suivant : <http://construction-190logements-plessis-robinson.miseadispotion.net> ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : construction-190logements-plessis-robinson@miseadispotion.net ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Centre Administratif Municipal – Service de l'Urbanisme – MAD VINCI - 3 place de la Mairie – 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Toutes les observations devront être reçues au plus tard le 21 novembre 2022 à 17 h.

Cet avis sera :

- mis en ligne sur le site internet de la Ville du Plessis-Robinson
- affiché sur site : 1 affiche au 16 avenue Galilée
- publié dans deux journaux départementaux
- affiché en Mairie

La décision pouvant être adoptée au terme de la participation du public : délivrance du permis du construire n° PC 09206021 1375 par la Commune du Plessis-Robinson, autorité compétente.